

Bonne pratique n°2 : RÉDUIRE LES VITESSES EFFECTIVES DES MOTORISÉS



LES BONNES PRATIQUES POUR AGIR CONTRE LES VIOLENCES ROUTIÈRES

Les chiffres sur les risques liés à la vitesse

Pour piétons et cyclistes, en cas de choc :

- à 30 km/h : souvent de légères contusions. **Probabilité d'être tué = 15 %**.
- à 50 km/h : invalidité et cas mortels sont fréquents. **Probabilité d'être tué = 60 %** ;
- à 60 km/h, probabilité d'être tué = **85%**
- au delà de 60 km/h, probabilité = proche de **100 %**.

1km/h en moins, c'est 4% de personnes tuées en moins !

Pas de partage de la route en deça des vitesses garantes d'une sécurisation de toutes et tous, et de leur application effective

Avec la vitesse, le champ de vision se rétrécit, le temps pour interpréter les informations diminue, la distance d'arrêt s'allonge. ➔ **En aggro, c'est 30km/h.**

En cas de cohabitation, de traversées cyclistes ou piétonnes, ➔ **Hors aggro, c'est 50km/h.**

Cela doit s'assortir d'aménagements pour que ces limitations soient **effectivement respectées** :

- **Dispositifs réduisant visuellement la chaussée** : bandes de marquages au sol, aménagements surélevant la hauteur de vue pour créer un effet tunnel (ex: haie en hauteur)
- **Dispositifs réduisant physiquement la chaussée** : terre-plein central végétalisé ou peint, jardinières, stationnement vélo, zone tampon peinte, piste cyclable, mobilier urbain ou espace végétalisé ..
- **Dispositif surélevant la chaussée** : ralentisseurs (dos d'ânes , plateau, coussins berlinois..) , trottoir ou piste cyclable traversant pour assurer la continuité des modes actif et non motorisée
- **Dispositifs déviant la trajectoire** : chicanes avec by pass, écluses, mini giratoires
- **Dispositifs pour inciter au respect des limitations de vitesses** : feux vert récompenses

Des exemples inspirant en Pays de la Loire

En 2021 la ville de **Paimboeuf, 3015 habitants, en Loire Atlantique** adoptait la vitesse à **30km/h** dans **90% des rues de la ville.** **Etival-les-le-Man, 2025 habitants, en Sarthe** adopte également la ville à 30 km/h avec des dispositifs contraignants pour faire respecter les vitesses.

SOURCES :

[https://www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/la-vitesse-et-la-conduite#:~:text=France%20\(31%20%25\).-,Elle%20est%20%C3%A0%20la%20fois%20un%20facteur%20d%C3%A9clencheur%20de%201,le%20taux%20d'accidents%20mortels.](https://www.securite-routiere.gouv.fr/dangers-de-la-route/la-vitesse-et-la-conduite#:~:text=France%20(31%20%25).-,Elle%20est%20%C3%A0%20la%20fois%20un%20facteur%20d%C3%A9clencheur%20de%201,le%20taux%20d'accidents%20mortels.)

<https://dtrf.cerema.fr/pdf/pj/Dtrf/0004/Dtrf-0004058/DT4058.pdf>

https://www.fub.fr/sites/fub/files/fub_velo_rural_note_position_2023_web.pdf



POUR TROUVER L'ASSOCIATION LOCALE LA PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS :
[HTTPS://VELO-PDL.FR/INDEX.PHP/ASSOCIATIONS-MEMBRES/](https://VELO-PDL.FR/INDEX.PHP/ASSOCIATIONS-MEMBRES/)

COLLECTIF VÉLO PAYS DE LA LOIRE

CONTACT : CONTACT@VELO-PDL.FR